

QUATRIÈME CHAPITRE

L'activité économique dans le havre... et autour



4.1 Évolution de l'emploi dans la région métropolitaine de Montréal

La structure économique de la région métropolitaine de Montréal (RMR) s'est transformée qualitativement de manière notable depuis la fin des années 1980, suivant en cela les tendances observées dans les principales régions métropolitaines du continent nord-américain. Deux grands facteurs interviennent pour expliquer ces mutations qualitatives :

- l'intensification du phénomène de la mondialisation des échanges commerciaux et des flux d'investissements transnationaux (dans le cas de Montréal, on assiste essentiellement à un accroissement marqué des échanges avec les États-Unis);
- la généralisation et le développement spectaculaire des technologies de l'information qui ont transformé radicalement les processus de production et les méthodes de gestion dans une gamme de plus en plus étendue d'activités.

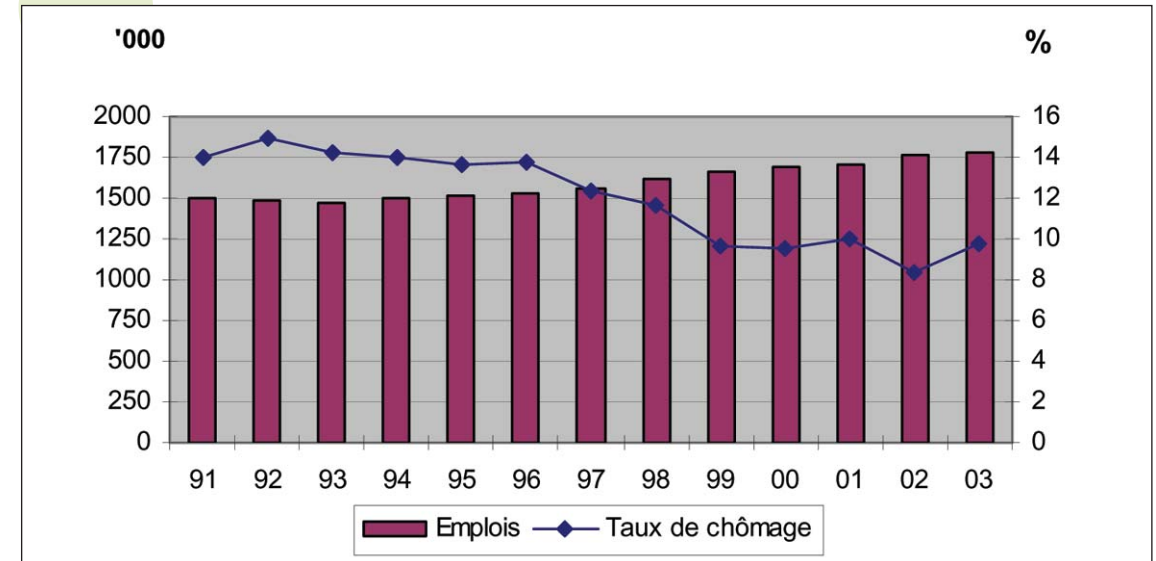
Ces deux phénomènes se renforcent mutuellement et permettent une plus grande souplesse d'organisation de la production au sein des entreprises *mondialisées* qui ont été en mesure de s'adapter à ces changements, notamment en déménageant certaines activités dans des régions du monde où les coûts des facteurs de production sont plus faibles.

Ces nouvelles réalités ont posé d'importants défis à l'économie de Montréal en matière d'adaptation de la main-d'œuvre, de formation professionnelle, de productivité et de capacité des entreprises à financer la modernisation de leurs équipements de production.

L'économie de Montréal s'inscrit à son rythme dans cette mouvance à laquelle elle ne peut échapper. Si, depuis 1991, on observe un déclin industriel important dans le secteur manufacturier et la disparition quasi complète de l'industrie lourde (chantiers maritimes, fabrication de matériel ferroviaire, raffineries de pétrole), l'emploi affiche généralement une croissance régulière (figure 4.1). Le nombre d'emplois dans la RMR de Montréal a crû de 16 % entre 1991 et 2003, mais à un rythme annuel moyen assez lent de 1,3 %, passant de 1 497 000 à 1 784 000 emplois.

Plus volatile, le taux de chômage suit les fluctuations conjoncturelles de l'économie. Il n'en demeure pas moins que la situation s'est améliorée sensiblement à partir du milieu des années 1990. S'établissant à près de 15 % en 1992, le taux de chômage de la région métropolitaine a atteint son plus bas niveau en 2002 avec un taux de 8,4 %. Toutefois, pour les trois premiers trimestres de 2003, celui-ci a eu tendance à augmenter, atteignant une moyenne de 9,8 %.

Figure 4.1 Évolution de l'emploi et du taux de chômage dans la RMR de Montréal, 1991-2003



Source : Ville de Montréal, *L'économie de Montréal*, vol. 14, n° 4 / vol. 15, n° 1 ; Communauté métropolitaine de Montréal, *L'Économie Métropolitaine*, vol.1 n° 2. Les données de 2003 reflètent les trois premiers trimestres seulement.

4.2 Désindustrialisation ou restructuration économique?

Cette croissance régulière de l'emploi constitue toutefois un bilan qui s'accompagne de pertes importantes dans certains secteurs et de gains notables dans d'autres.

Dans l'intervalle 1991-2003, on observe un déclin marqué du poids relatif du secteur manufacturier dans l'emploi total de la région métropolitaine de Montréal. De 35,5 % qu'il était en 1991, le poids relatif de l'emploi dans le secteur manufacturier a chuté à 16,6 % en 2003¹.

Il faut préciser toutefois qu'il s'agit d'une tendance qu'on retrouve au sein de la plupart des grandes agglomérations urbaines du Canada et des États-Unis. Mais comme le montrent Coffey et Polèse (1999)² dans leur étude qui couvre la période 1981-1996, toutes proportions gardées, l'économie de Montréal n'a pas été frappée plus durement par le déclin du secteur manufacturier que les autres régions métropolitaines d'Amérique du Nord. Sur ce plan, Montréal ressort comme une ville nord-américaine typique, selon ces auteurs, avec un déclin marqué de ses secteurs industriels traditionnels ou lourds, ainsi que du secteur des transports et des communications (transport ferroviaire notamment).

Par rapport aux treize métropoles nord-américaines analysées³, Montréal se trouve au cinquième rang pour la part relative de l'emploi du secteur manufacturier dans l'emploi total, devant Cleveland et Chicago, notamment. Le bon positionnement de Montréal dans le secteur manufacturier s'appuie en partie sur sa performance dans les secteurs de haute technologie (aéronautique, pharmaceutique, etc.), notamment sur celle des entreprises exportatrices dans ces domaines.

Montréal conserve donc une bonne base manufacturière qui s'adapte, avec ses pertes et ses gains, au nouveau contexte mondial. En fait, en termes absolus, le nombre d'emplois manufacturiers a tout de même augmenté entre 1991 et 2003, passant de 283 000 à 297 000, soit une croissance de 4,7 % en 12 ans, ou 0,4 % par année.

4.2.1 Les secteurs en déclin

Une analyse sectorielle permet de constater les mouvements structurels de l'industrie montréalaise. La figure 4.2 montre les secteurs ayant subi les plus fortes pertes dans l'industrie manufacturière entre 1981 et 1996.⁴ Quatorze des vingt secteurs de la nomenclature du secteur manufacturier avaient subi des pertes majeures d'emplois durant cet intervalle.

En termes absolus, le secteur de la bonneterie et de l'habillement avait perdu près de 15 000 emplois,

équivalant à 30 % de la main-d'œuvre de cette industrie. Avec les effets de la libéralisation des échanges ces dernières années, la concurrence des pays d'Asie, notamment la Chine et l'Inde, et du Sud-Est asiatique accentuera le déclin de cette industrie traditionnelle de Montréal.

Dans le même contexte, autre secteur traditionnel de l'économie montréalaise, les industries du cuir et de la chaussure ont également perdu près des deux tiers de leur main-d'œuvre, soit près de 4000 emplois.

Par ailleurs, les secteurs du matériel de transport ferroviaire et des produits du pétrole et du charbon ont connu les plus fortes pertes, avec respectivement 61,2 % et 67,7 % d'emplois en moins. En 2003, la fermeture annoncée des ateliers Alstom de Pointe-Saint-Charles s'inscrit dans cette tendance à long terme de la disparition progressive de l'industrie lourde à Montréal.

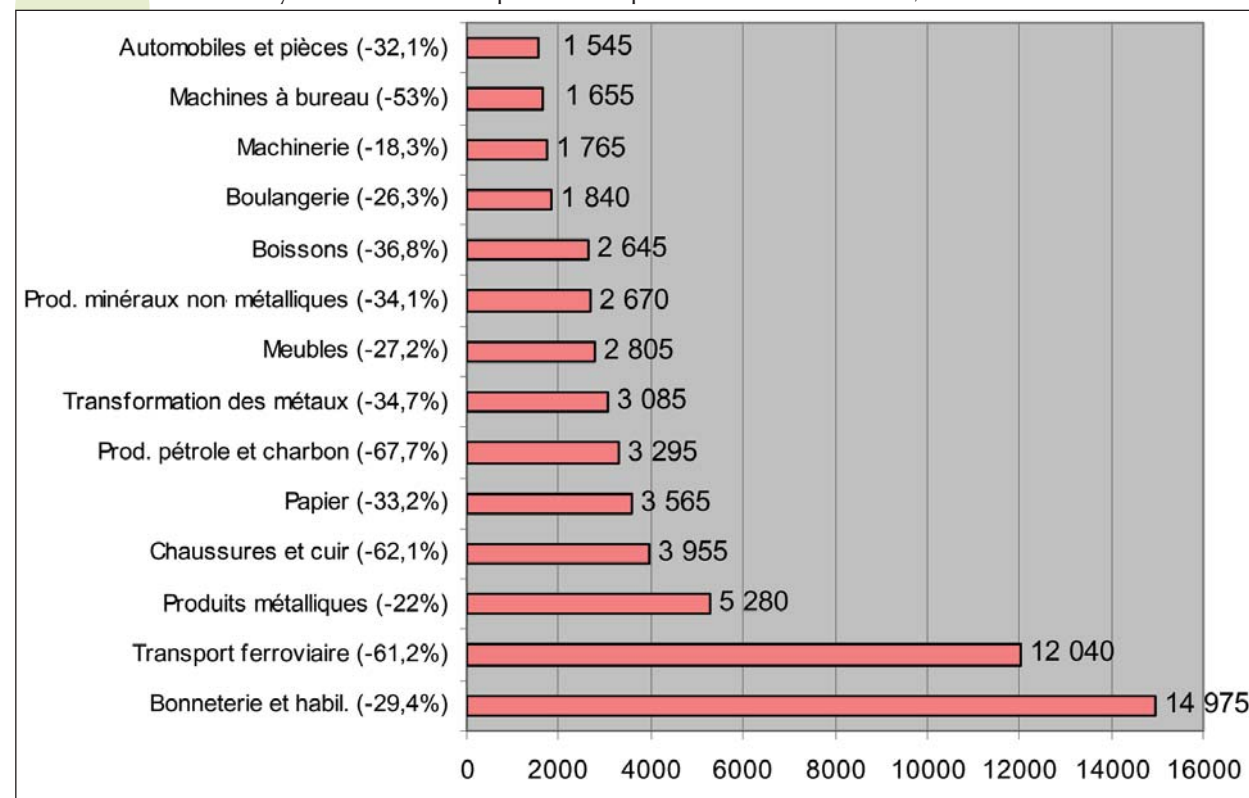
Le secteur de la fabrication d'automobiles et de pièces poursuit son déclin dans la grande région montréalaise avec une perte de 32 % de sa main-d'œuvre entre 1981 et 1996. La fermeture définitive de l'usine GM à Boisbriand en 2002 vient gonfler les pertes d'emplois directs et indirects dans ce secteur.

Dans les cas qui précèdent, il s'agit de tendances lourdes : une désindustrialisation qui fait suite à des réorganisations des systèmes productifs à l'échelle mondiale de la part des grandes firmes multinationales, où le Québec et la région de Montréal ont tout simplement perdu au change.

Fait notable, le secteur des machines à bureau, dans lequel on retrouve notamment la fabrication d'ordinateurs, a également décliné de plus de la moitié de sa main-d'œuvre entre 1981 et 1996, soit une perte de 1655 emplois.

Pour les huit autres secteurs (machinerie, boulangerie, boissons, produits minéraux non métalliques, meubles, transformation des métaux, papier, produits métalliques), les pertes d'emplois oscillent entre 18,3 % et 36,8 %, reflétant des restructurations internes des appareils productifs qui se sont modernisés et ajustés pour faire face à la concurrence. De façon générale, le secteur manufacturier montréalais s'est adapté aux nouvelles règles de la concurrence internationale en améliorant sensiblement sa productivité.

Figure 4.2 Secteurs ayant subi de fortes pertes d'emplois : RMR de Montréal, 1981-1996



Source : INRS-Urbanisation.

1. Trois premiers trimestres de 2003.
2. Voir COFFEY, W. J. et POLÈSE, M., *La restructuration de l'économie de Montréal : positionnement et comparaisons avec d'autres métropoles*, INRS-Urbanisation, Observatoire métropolitain de la région de Montréal, cahier 99-01, juin 1999, 25 pages.
3. New York, Los Angeles, Chicago, San Francisco, Philadelphie, Boston, Dallas, Atlanta, Seattle, Cleveland, Minneapolis-St. Paul, Toronto, Montréal.
4. COFFEY, W. J. et POLÈSE, M., *Op. cit.*, p. 16.

4.2.2 Les secteurs en croissance

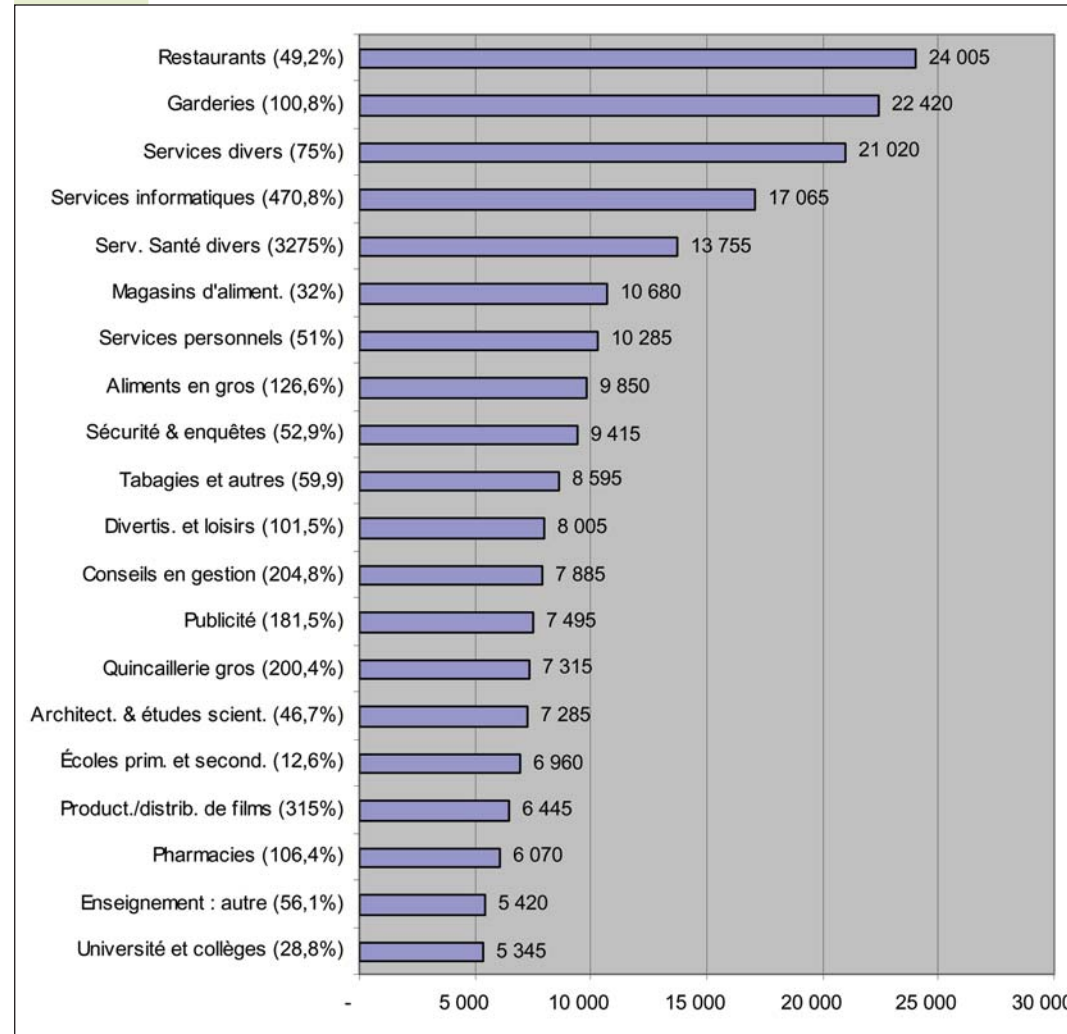
Avec le déclin relatif du secteur manufacturier, la croissance de l’économie montréalaise s’est surtout manifestée dans le secteur tertiaire. Plus de 80 % de la main-d’œuvre de l’agglomération de Montréal travaille aujourd’hui dans le secteur tertiaire (86,8 % pour l’ancienne ville de Montréal), c’est-à-dire les services de toute nature. La figure 4.3 fait état des 20 secteurs de l’économie montréalaise qui ont connu la plus forte hausse de l’emploi entre 1981 et 1996. On constate l’absence des industries manufacturières et l’omniprésence des services dans cette liste des 20 secteurs les plus créateurs d’emplois.

À l’intérieur de cette nomenclature des 20 secteurs les plus créateurs d’emplois, on peut classifier l’industrie tertiaire en quatre catégories :

- le tertiaire supérieur : services informatiques, conseil de gestion, publicité, architectes et études scientifiques, production de films, avocats et notaires, banques et assurances, services divers;
- le tertiaire dit banal : restaurants, magasins d’alimentation, services personnels, divertissements et loisirs, pharmacies, agents d’immeubles, etc.;
- le tertiaire public (agences et services gouvernementaux, municipaux, parapublics, sociétés d’État);
- autres.

Il est intéressant de constater que près du tiers (31,2 %) des emplois compilés par Coffey et Polèse (1999) ont été créés dans les secteurs du tertiaire supérieur, comparativement à 31,4% dans le cas du tertiaire banal. En ce qui concerne le tertiaire public, malgré le contexte financier rigoureux des vingt-cinq dernières années, on note quand même un accroissement significatif de la main-d’œuvre de 25 % entre 1981 et 1996, chiffres qui globalement s’inscrivent dans les mêmes tendances que pour Toronto et Vancouver.

Figure 4.3 Secteurs à forte croissance de l’emploi : RMR de Montréal, 1981-1996



Source : INRS-Urbanisation.

4.3 Les emplois et les établissements dans le havre de Montréal

À plus d'un titre, le havre de Montréal s'inscrit dans les mêmes tendances générales observées depuis vingt-cinq ans à l'échelle de l'agglomération de Montréal ou des grandes métropoles nord-américaines.

Dans l'ensemble, malgré la présence d'activités industrielles traditionnelles (l'agro-alimentaire dans le secteur des bassins du Moulin et Bickerdike, les ateliers ferroviaires de Via Rail de Pointe-Saint-Charles et les Brasseries Molson, pour ne mentionner que ces exemples), le havre de Montréal est essentiellement dominé par l'industrie tertiaire.

Selon une compilation spéciale effectuée par la Ville de Montréal pour la Société du Havre de Montréal, les données du recensement des établissements et de l'emploi de 2000 indiquent que les emplois, dans le havre, se concentrent, pour une proportion de 95,6 %, dans l'économie des services de toute nature. Cette proportion est plus élevée que pour la ville de Montréal (nouvelle ville, 80 %, et Montréal avant fusions, 86,8 %) en tant que telle.

Les tableaux 4.1 et 4.2 montrent la répartition sectorielle des établissements et des emplois dans le havre et dans chacun des deux secteurs est et ouest, délimités par l'autoroute Bonaventure, comparée aux données pour l'ancien territoire de Montréal.

Tout comme pour le profil socio-économique de la population (chapitre 3), des différences importantes apparaissent dans la structure industrielle, tant du point de vue du nombre d'établissements que du point de vue de la répartition et du nombre d'emplois.

Le territoire d'analyse du havre (voir figure 3.1, chapitre 3) comptait au moment du recensement de 2000, tous secteurs confondus, 2429 établissements et 54 447 emplois. La partie du territoire située à l'est de l'autoroute Bonaventure regroupe 82,6 % des établissements et 81,5 % des emplois totaux du havre, tandis que la partie ouest (partie de Pointe-Saint-Charles) compte 17,4 % des établissements et 18,5 % du total des emplois (figure 4.4).

Tableau 4.1 Établissements et emplois sur le territoire de la Société du Havre, en nombre, 2000

Secteurs d'activité économique	Établissements				Emplois			
	Partie ouest de Bonaventure	Partie est de Bonaventure	Havre	Ville	Partie ouest de Bonaventure	Partie est de Bonaventure	Havre	Ville
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0	1	1	9	0	15	15	50
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0	1	1	15	0	1	1	87
22 Services publics	1	0	1	30	16	0	16	7 540
23 Construction	10	15	25	594	73	104	177	7 657
31 Fabrication	65	55	120	3 385	2 050	132	2 182	77 611
41 Commerce de gros	42	62	104	1 750	450	684	1 134	19 641
44 Commerce de détail	30	200	230	7 596	440	242	682	50 849
48 Transport et entreposage	40	117	157	573	1 672	2 682	4 354	21 926
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	28	125	153	814	2 010	5 374	7 384	39 105
52 Finance et assurances	5	89	94	1 241	161	4 458	4 619	47 640
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	12	73	85	996	75	1 101	1 176	8 781
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	102	672	774	3 955	1 344	8 407	9 751	65 059
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	2	14	16	201	14	552	566	13 588
56 Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	16	90	106	1 170	185	1 040	1 225	29 813
61 Services d'enseignement	3	24	27	981	452	1 110	1 562	51 628
62 Soins de santé et assistance sociale	4	32	36	2 949	12	396	408	86 610
71 Arts, spectacles et loisirs	6	36	42	773	30	4 107	4 137	13 476
72 Hébergement et services de restauration	10	180	190	3 505	89	2 551	2 640	39 561
81 Autres services, sauf les administrations publiques	38	138	176	4 782	243	1 561	1 804	25 393
91 Administrations publiques	9	82	91	679	742	9 872	10 614	40 385
Total	423	2 006	2 429	35 998	10 058	44 389	54 447	646 400

Tableau 4.2 Établissements et emplois sur le territoire de la Société du Havre, en %, 2000

Secteurs d'activité économique	Établissements				Emplois			
	Partie ouest de Bonaventure	Partie est de Bonaventure	Havre	Ville	Partie ouest de Bonaventure	Partie est de Bonaventure	Havre	Ville
11 Agriculture, foresterie, pêche et chasse	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
21 Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
22 Services publics	0,2	0,0	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	1,2
23 Construction	2,4	0,7	1,0	1,7	0,7	0,2	0,3	1,2
31 Fabrication	15,4	2,7	4,9	9,4	20,4	0,3	4,0	12,0
41 Commerce de gros	9,9	3,1	4,3	4,9	4,5	1,5	2,1	3,0
44 Commerce de détail	7,1	10,0	9,5	21,1	4,4	0,5	1,3	7,9
48 Transport et entreposage	9,5	5,8	6,5	1,6	16,6	6,0	8,0	3,4
51 Industrie de l'information et industrie culturelle	6,6	6,2	6,3	2,3	20,0	12,1	13,6	6,0
52 Finance et assurances	1,2	4,4	3,9	3,4	1,6	10,0	8,5	7,4
53 Services immobiliers et services de location et de location à bail	2,8	3,6	3,5	2,8	0,7	2,5	2,2	1,4
54 Services professionnels, scientifiques et techniques	24,1	33,5	31,9	11,0	13,4	18,9	17,9	10,1
55 Gestion de sociétés et d'entreprises	0,5	0,7	0,7	0,6	0,1	1,2	1,0	2,1
56 Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	3,8	4,5	4,4	3,3	1,8	2,3	2,2	4,6
61 Services d'enseignement	0,7	1,2	1,1	2,7	4,5	2,5	2,9	8,0
62 Soins de santé et assistance sociale	0,9	1,6	1,5	8,2	0,1	0,9	0,7	13,4
71 Arts, spectacles et loisirs	1,4	1,8	1,7	2,1	0,3	9,3	7,6	2,1
72 Hébergement et services de restauration	2,4	9,0	7,8	9,7	0,9	5,7	4,8	6,1
81 Autres services, sauf les administrations publiques	9,0	6,9	7,2	13,3	2,4	3,5	3,3	3,9
91 Administrations publiques	2,1	4,1	3,7	1,9	7,4	22,2	19,5	6,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Recensement des établissements et de l'emploi à Montréal (RÉEM) 2000.
Compilation : Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, Division des politiques et du plan d'urbanisme, décembre 2003.

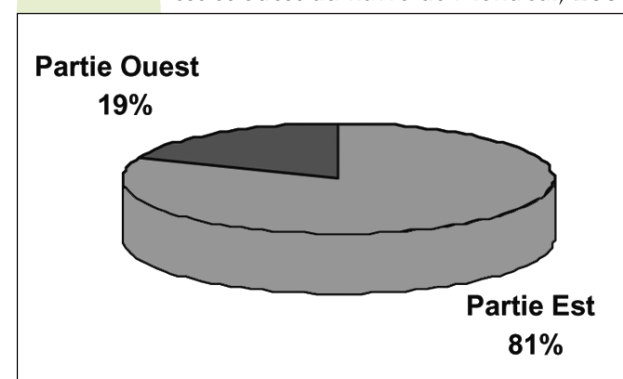
Selon les données obtenues, le secteur tertiaire compte pour 99,1 % des emplois dans la partie est du havre (Vieux-Montréal, faubourgs des Récollets et Québec), comparativement à 79 % pour la partie située à l'ouest qui conserve toujours une base manufacturière importante regroupant 20,4 % des emplois (17,9 % pour la nouvelle ville de Montréal).

Dans la partie est, 78,5 % du total des emplois étaient répartis dans six secteurs de l'industrie tertiaire, comparativement à 59,3 % pour la partie ouest.

La compilation du tableau 4.3 fait ressortir la concentration de l'emploi dans certaines industries du secteur tertiaire.

La partie est du havre est dominée par l'importance des administrations publiques et des services professionnels, scientifiques et techniques. Malgré le transfert vers Toronto de plusieurs centres de décision au cours des vingt-cinq dernières années, le secteur des finances et assurances regroupe toujours 10 % de la main-d'œuvre qui se concentre dans le Vieux-Montréal, comme c'est le cas pour les administrations publiques et les services professionnels. Le *pôle civique historique* de Montréal concentre toujours les services et entreprises qui gravitent autour des administrations publiques.

Figure 4.4 Répartition de l'emploi pour les secteurs est et ouest du havre de Montréal, 2000



Source : Ville de Montréal, RÉEM 2000.

On remarque également une concentration de l’emploi dans les secteurs de l’industrie de l’information, de l’industrie culturelle, des arts, des spectacles et des loisirs. Ensemble, ces secteurs regroupent 21,4 % de la main-d’œuvre de la partie est du havre.

Quoique la partie ouest du havre soit sous-dotée au niveau des emplois recensés dans les établissements pour le secteur des arts, spectacles et loisirs (0,3 %), il n’en demeure pas moins que 20 % des emplois recensés appartiennent aux industries de l’information et de la culture. Au total, c’est 20,3 % de la main-d’œuvre qui travaillait dans ces deux secteurs en 2000; ce qui, somme toute, réconcilie les secteurs est et ouest du havre pour ce type d’industries.

Une autre différence notable apparaît dans le secteur des transports et de l’entreposage où Pointe-Saint-Charles concentre toujours une part importante de sa main-d’œuvre (16,6 % comparativement à 6 % pour la partie est du havre).

Malgré le fait qu’elle ne représente que 18,5 % de l’emploi dans le havre, la partie ouest affiche cependant une plus grande diversité de sa structure industrielle, avec sa base manufacturière regroupant plus de 20% de la main-d’œuvre employée et un secteur tertiaire relativement bien développé, notamment dans le domaine du transport et de l’entreposage, des industries culturelles et de l’information et des services professionnels, scientifiques et techniques. À cela s’ajoute une activité de commerce de détail et de gros représentant 9% de la main-d’œuvre, comparativement à 2% pour la partie est du havre.

Tableau 4.3 Concentration de l’emploi dans six secteurs de l’industrie tertiaire, en %, 2000

	Est	Ouest	Havre
Administrations publiques	22,2	7,4	19,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	18,9*	13,4*	17,9
Industrie de l’information et industrie culturelle	12,1*	20,0*	13,6
Finances et assurances	10,0*	1,6*	8,5
Arts, spectacles et loisirs	9,3*	0,3*	7,6
Transport et entreposage	6,0	16,6	8,0
Total	78,5	59,3	75,1

* Industries dites du tertiaire supérieur

Source : Ville de Montréal, RÉEM 2000.

4.4 Les quatre principaux secteurs d'activités du havre

Pour terminer ce chapitre, il importe de faire le point sur quatre secteurs d'activités économiques qui marquent le havre de Montréal par leur dynamisme, leur forte présence ou l'intensité de leur développement des dix ou quinze dernières années (voir figure 4.8). Il s'agit :

- du pôle civique et institutionnel;
- des activités industrialo-portuaires et ferroviaires;
- du secteur récréoculturel et touristique;
- des activités reliées à l'industrie de la production cinématographique, télévisuelle et multimédia.

4.4.1 Le pôle civique et institutionnel

Le pôle civique et institutionnel, illustré dans deux teintes de bleu sur la figure 4.8 (cité administrative, cité internationale) est le plus ancien des quatre principaux secteurs d'activités du havre. Depuis le début de la colonisation de Ville-Marie jusqu'à aujourd'hui, les institutions de la gouvernance politique, judiciaire, religieuse, économique et militaire se sont établies au cœur du havre ancien, dans le Vieux-Montréal.

La rue Notre-Dame, entre la rue Gosford et la place d'Armes, constitue l'axe originel de ce pôle avec, à chaque extrémité, le Château Ramezay, ancienne maison des gouverneurs de Montréal et le séminaire des Sulpiciens, seigneurs de l'île jusqu'à la conquête britannique et à l'abolition du régime seigneurial. On y retrouve également aujourd'hui l'Hôtel de Ville de Montréal et une partie de ses services, dont le vieux palais de justice (85, Notre-Dame Est) occupé par le service des finances, le Palais de justice actuel, la Cour d'appel (l'édifice Ernest-Cormier actuellement en restauration), la basilique Notre-Dame et la place d'Armes qui, autrefois, fut un lieu où la justice exécutait les sentences de pendaison, et enfin, le Champ-de-Mars, lieu de parade et d'entraînement.

Le développement de ce pôle institutionnel a depuis longtemps débordé l'axe de la rue Notre-Dame. Le XIX^e siècle voit aussi se construire le marché Bonsecours (entre les rues Saint-Paul et de la Commune), le Parlement du Bas-Canada (incendié en 1841) et le premier édifice des commissaires du Havre de Montréal (357, rue de la Commune Ouest, actuellement occupé par la fondation Daniel-Langlois), l'ancienne École des Haute Études commerciales (1875) occupée aujourd'hui par les Archives nationales du Québec. C'est en 1937 qu'est érigé l'actuel édifice de la douane sur la rue McGill.

Dans les vingt dernières années, le pôle institutionnel historique s'est enrichi de plusieurs nouvelles institutions ou ensembles institutionnels qui ont participé à un vaste projet urbain visant à rétablir la trame urbaine entre le Centre des affaires et la vieille ville (voir chapitre 5).

La construction du Palais des congrès dans les années 1980 et son agrandissement récent, le développement et l'aménagement du Quartier international de Montréal avec le déménagement de l'Organisation de l'aviation civile internationale dans son nouvel édifice de la rue University, le Centre de commerce mondial et la construction du nouvel édifice de la Caisse de dépôt et placement, tous ces projets d'envergure ont développé de façon spectaculaire la vocation institutionnelle de la partie centrale du havre de Montréal.

Les administrations publiques municipale, provinciale et fédérale, leurs agences et sociétés, ainsi que les organismes publics internationaux présents dans le secteur du havre constituent un véritable moteur économique, un pôle majeur d'emplois directs et indirects. Les données du tableau 4.1 montrent que les administrations publiques employaient, en l'an 2000, 10 614 personnes à l'intérieur du territoire du havre, soit 26 % des emplois dans ce secteur pour l'ancienne ville de Montréal (20 % pour le territoire de la nouvelle ville).

4.4.2 Activités industrialo-portuaires et ferroviaires

Sur la figure 4.8, le territoire du havre occupé par les activités industrialo-portuaires et ferroviaires est illustré par la couleur ocre. Cette zone couvre près de la moitié du territoire du havre.

On y retrouve une partie des installations du port de Montréal, dont les quais maritimes et triages ferroviaires à vocation industrielle situés de part et d'autre du pont Jacques-Cartier (secteur est du havre), les quais Bickerdike et Windmill, ainsi que la gare maritime internationale Iberville qui reçoit de 30 000 à 40 000 passagers de navires de croisière par année.

À noter la présence du corridor ferroviaire en activité, traversant sur toute sa longueur le Vieux-Port, qui dessert les clients et locataires du port de Montréal, dont les industries agro-alimentaires (*Five Roses, Canada Maltage, ADM, Corby's*) toujours présentes dans le secteur des bassins (bassins Peel, Windmill, Bickerdike et Wellington).

Figure 4.5
Activités portuaires sur le quai Bickerdike.



Source : Port de Montréal.

Le Canadien National emprunte aussi le parcours du Vieux-Port (quatre ou cinq convois quotidiens) pour rejoindre la cour de triage de Côte-Saint-Luc ou pour se rendre à Toronto, dans l'Ouest canadien et aux États-Unis.

Le Canadien Pacifique utilise également le corridor ferroviaire du port de Montréal à l'est du pont Jacques-Cartier pour rejoindre son antenne qui monte vers le nord-ouest à partir du secteur de la cour Moreau.

Enfin, cette zone comprend également tout le secteur des ateliers ferroviaires du CN de Pointe-Saint-Charles où, actuellement, seuls les ateliers de Via Rail demeurent actifs, après la fermeture des ateliers Alstom en 2003.

Si le secteur des transports s'est fortement restructuré dans les deux dernières décennies, notamment en ce qui concerne la production de matériel de transport ferroviaire, il n'en demeure pas moins que les activités du transport en tant que telles, du transbordement et de

l'entreposage se sont bien tirées des aléas de la conjoncture et de la restructuration de l'industrie depuis les années 1980.

C'est particulièrement vrai pour le transport intermodal par conteneurs dont le nombre s'est accru en moyenne de plus de 4 % par année entre 1991 et 2001.⁵ En 2003, 1 014 695 conteneurs (entrées et sorties cumulées) ont été transbordés dans le port de Montréal, pour un total de 8 954 178 tonnes métriques de marchandises conteneurisées (soit 47 % du trafic). En comptant les marchandises diverses non conteneurisées et le vrac solide et liquide, c'est près de 20 millions de tonnes métriques qui ont été manutentionnées

en 2003 dans le port de Montréal.⁶ La figure 4.6 montre l'évolution du trafic de marchandises des onze dernières années.

En comparaison, en 2002, le trafic du port de Vancouver totalisait 62,8 millions de tonnes métriques, dont 1,5 million de tonnes pour les marchandises conteneurisées. Le port d'Halifax, quant à lui, totalisait 12,8 millions de tonnes métriques, dont 4,3 millions de tonnes pour les marchandises conteneurisées. Le trafic du port de Sept-Îles oscille entre 21 et 24 millions de tonnes annuellement, dont 90 % est constitué de minerai de fer et 10 % d'aluminium. Le port de New York / New Jersey totalisait pour la même année 70,1 millions de tonnes métriques, dont 2,2 millions

de tonnes de marchandises conteneurisées. Chef de file dans sa spécialité, le port de Montréal se distingue par sa performance dans le domaine du transport intermodal de conteneurs.

Même si l'essentiel des opérations portuaires en tant que telles est situé aux abords du fleuve dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et dans Pointe-aux-Trembles, il n'en demeure pas moins que le havre ancien joue toujours un rôle important dans l'industrie du transport des marchandises et des croisières maritimes.

Selon les estimations de l'administration portuaire, le port de Montréal crée quelque 17 600 emplois, directs et indirects, et engendre des revenus annuels d'environ deux milliards de dollars.⁷ Environ la moitié du trafic conteneurisé du port a pour origine ou destination le marché canadien, surtout celui du Québec et de l'Ontario. L'autre moitié de ce trafic vise le marché américain, principalement le Midwest (Illinois, Michigan, Minnesota, Wisconsin et Ohio) et le Nord-Est (Nouvelle-Angleterre et État de New York).

En ce qui concerne plus spécifiquement le territoire du havre de Montréal, on comptait en l'an 2000 plus de 4350 emplois dans le secteur des transports et de l'entreposage, répartis dans 117 établissements, ce qui représente 20 % de la main-d'œuvre active dans ce secteur pour Montréal (avant fusion), ou 8 % des 57 625 emplois à l'échelle de l'île de Montréal.

En outre, la partie du territoire du havre située à l'est de l'autoroute Bonaventure regroupe 62 % des emplois dans ce secteur (présence de l'administration portuaire de Montréal), comparativement à 38 % dans la partie située à l'ouest.

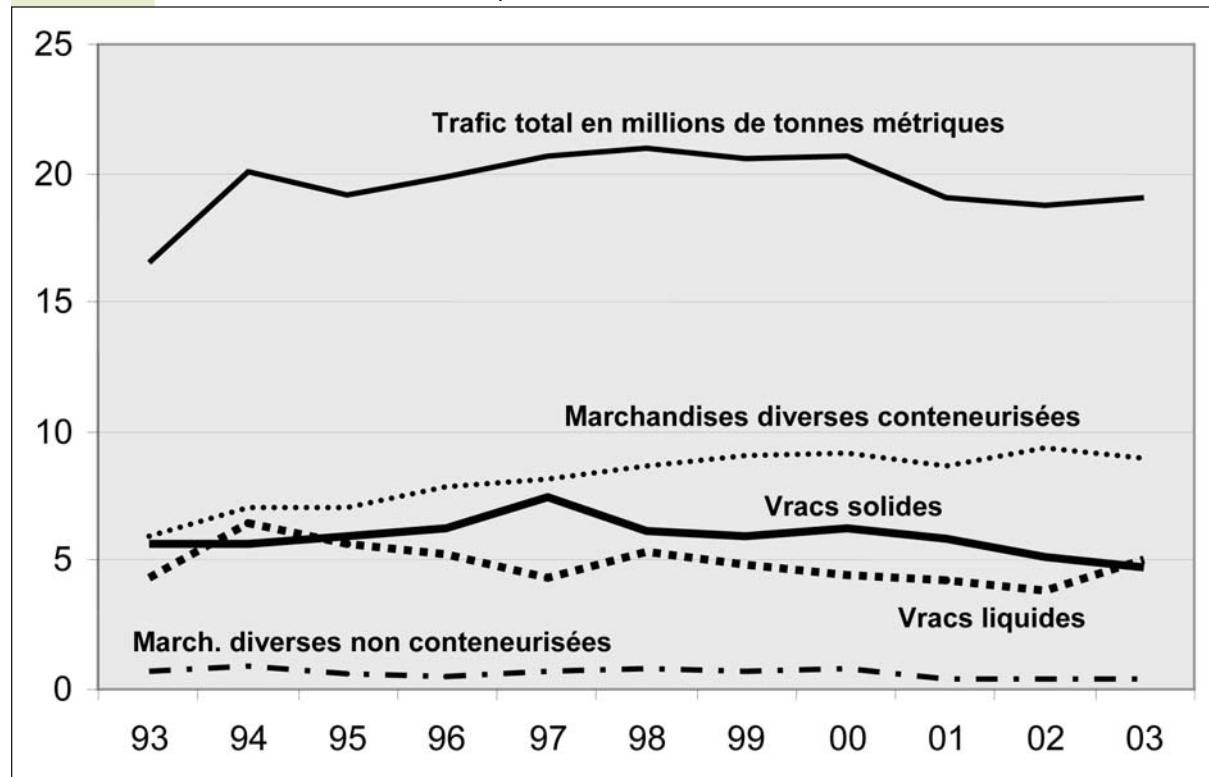
4.4.3 Le secteur récréoculturel et touristique

Sur la figure 4.8, les destinations récréoculturelles et touristiques du havre sont illustrées par les points vert foncé et vert pâle.

Le havre de Montréal comporte, avec le centre-ville, les sites les plus fréquentés de Montréal pour les activités récréoculturelles. Le réaménagement du Vieux-Port pour le 350^e anniversaire de Montréal en 1992, une *fenêtre ouverte sur le fleuve*, la réappropriation de l'arrondissement historique qui s'ensuit par les Montréalais et les touristes, la réouverture du canal de Lachine à la navigation, l'arrivée du Casino de Montréal, la tenue du Grand Prix de Formule 1 à l'île Notre-Dame, l'organisation d'une panoplie d'événements spéciaux et l'installation de nouveaux équipements récréatifs et culturels ont fait du havre une destination incontournable pour les Montréalais comme pour les touristes et les visiteurs.

L'arrondissement historique du Vieux-Montréal, comprenant le Vieux-Port, attire toujours plus de visiteurs. En 2003, 12 millions de personnes ont visité ce secteur qui constitue le cœur historique du havre de Montréal. Sur ces 12 millions de visiteurs, 8 millions ont fréquenté les installations du Vieux-Port (comparativement à 5,2 millions pour les festivités du 350^e anniversaire de Montréal en 1992). Les chiffres de fréquentation sont en croissance constante depuis 1992.

Figure 4.6 Évolution du trafic maritime de marchandises dans le port de Montréal, en millions de tonnes métriques, 1993-2003



Source : Port de Montréal, Statistiques historiques des trafics maritimes, années multiples.

5. Source : Port de Montréal, www.port-montreal.com.

6. Ibid.

7. Ibid.



Figure 4.7 L'entrée du canal de Lachine au quai du Moulin.

Figure 4.8
Principaux pôles économiques.



La plupart de ces visiteurs du Vieux-Montréal et du Vieux-Port provenaient de la région métropolitaine de Montréal dans une proportion d'environ 74 % (ou 8,9 millions), tandis que 7 % d'entre eux (ou 840 000) provenaient des autres régions du Québec. Les touristes en provenance du reste du Canada, des États-Unis et d'ailleurs dans le monde représentent 19 % des

visiteurs (ou 2,2 millions). Enfin, plus de 78 % de ces visiteurs choisissent la saison estivale pour visiter l'arrondissement historique.⁸

Quant au parc Jean-Drapeau (les îles Notre-Dame et Sainte-Hélène), l'achalandage s'élevait à environ 10 millions de visiteurs en 2003⁹, tandis que plus d'un

Tableau 4.4 Liste de certains événements et activités se déroulant dans le Vieux-Montréal/Vieux-Port - achalandage

Exemples d'événements	N Visiteurs	Activités	N Visiteurs
Défilé Saint-Jean-Baptiste	175 000	Centre des sciences de Montréal / Imax	564 911
Fête du Canada	165 000	Patinoire Bonsecours	11 900
Cirque du Soleil	180 000	Amphi-bus Kanada	13 000
Arti per via	2 000	Croisière AML	110 000
École nationale du Cirque	12 000	Bateau-mouche	53 000
Cinéma de plein air Labatt Bleue	N/D	Jet Saint-Laurent	6 000
Cirque Éos	60 000	Labyrinthe	50 000
Les feux du Canada	6 000	Les Dauphins du Saint-Laurent	5 000
Salon expérience jeunesse	5 000	Océano Massothérapie	2 000
Festival Montréal en lumière	N/D	Pédalocation	40 200
Semaine Italienne, Grecque, etc.	94 000	Vélo-Aventure	13 500
Exposition Marconi	145 000	ZAP	15 000
Fête de l'histoire	N/D	Quadricycle	60 000
Festival des métiers d'art	N/D	Saute-Moutons	24 000
Mosaïcultures	600 000	Navette Montréal-Îles	27 419
Carifesta	30 000	Navette Montréal-Longueuil	69 396
		Bouquinistes du Saint-Laurent	N/D
Total	1 474 000	Total	1 065 326

Source : AMT, Rapport SLR, desserte du Vieux-Montréal/Vieux-Port, Inventaire des événements et activités, juillet 2002.

Tableau 4.5 Répartition spatiale de l'achalandage aux événements et activités spécifiques dans le Vieux-Montréal/Vieux-Port

Emplacement	Achalandage	Pourcentage
Quai de l'Horloge	96 000	3,8
Quai Jacques-Cartier	927 915	36,5
Quai King-Edward	693 411	27,3
Quai Alexandra	17 000	0,7
Parc des Écluses	600 000	23,6
Vieux-Montréal	205 000	8,1
Total	2 539 326	100,0

Source : AMT, Rapport SLR, desserte du Vieux-Montréal/Vieux-Port, Inventaire des événements et activités, juillet 2002.

8. Société de transport de Montréal, Étude SLR - Mandat transport (version préliminaire), 2003, 61 pages.

9. Source : Parc Jean-Drapeau, Bilan 2003.

10. Source : Parcs Canada.

11. Source : Parc Jean-Drapeau, Bilan 2003.

Tableau 4.6 Événements et attraits au parc Jean-Drapeau en 2003

Événements	Achalandage	Attraits	Achalandage
Fête des Neiges	215 000	Plage du parc Jean-Drapeau	70 000
Spectacles / événements parterre de l'île Sainte-Hélène	94 000	Pistes vélos / patins	500 000
Spectacles / événements parterre de l'île Notre-Dame	10 000	Jardins du parc Jean-Drapeau	175 000
Championnat international des élagueurs	2 000	Bassin olympique	183 000
Championnat scolaire régional cross-country	17 000	Salle Toundra (location)	13 000
École nationale du cirque (10 représentations)	10 546	Pique-niques, promenades, etc.	200 000
Festival de la santé et Marathon international de Montréal	18 000	Biosphère	75 000
Festival du Merengue de Montréal	12 000	Casino	6 500 000
Rassemblements corporatifs	5 500	Centre Option Plein Air de Montréal	8 130
Grand Prix F1 du Canada	306 000	Danse en ligne	4 500
Molson Indy de Montréal	148 000	Musée Stewart au Fort de l'île Sainte-Hélène	86 000
		Navettes maritimes du Saint-Laurent	23 000
		Restaurant Hélène-de-Champlain	110 000
Total approximatif			10 000 000

Source : Société du parc des Îles. Bilan 2003.

million de personnes fréquentaient le parc linéaire du Canal-de-Lachine, à pied, à vélo, en patins à roulettes ou en bateau.¹⁰

L'achalandage de ces millions de visiteurs est toutefois concentré dans le temps, de mai à août, avec des pointes très élevées lors des événements spéciaux en mai (Grand Prix), juin (Fête nationale du Québec) et juillet (Fête du Canada et Carifesta), et à l'occasion des Mosaïcultures internationales, du Mondial SAQ (feux d'artifice), etc. Cet achalandage est également concentré sur le plan spatial. On le constate avec la concentration élevée d'attrait et d'événements dans l'axe de la place et du quai Jacques-Cartier et du bassin Bonsecours (voir les points vert foncé et vert pâle sur la figure 4.8).

Dans le cas du parc Jean-Drapeau, les attrait et événements spéciaux apparaissent plus dispersés dans l'espace. Toutefois, il faut souligner que le Casino de Montréal attire 6,5 millions de personnes par année (fréquentation mieux répartie sur l'année) et que La Ronde et le Mondial SAQ attirent (sur les îles) plus d'un million de personnes. Quant au Grand Prix de Formule 1, il attire 306 000 personnes, tandis que le Molson Indy en attire 148 000 au total. Fait à noter, la

Fête des Neiges de Montréal a entraîné un achalandage de 215 000 personnes en février 2003.¹¹

L'emploi dans le secteur récréoculturel et touristique

En ce qui concerne les emplois dans le secteur récréoculturel et touristique dans le havre, il n'est pas aisé de les dénombrer puisque ce secteur regroupe plusieurs domaines d'activités ayant des retombées directes dans d'autres secteurs comme la restauration, le commerce de détail et l'hôtellerie. Toutefois, la figure 4.3 montre que le secteur des divertissements et loisirs est en forte hausse avec un accroissement de l'emploi de 101,5% dans la région de Montréal entre 1981 et 1996 (Coffey et Polèse, 1999).

Les tableaux 4.1 et 4.2 offrent tout de même une certaine indication de l'activité dans le havre de Montréal en ce qui concerne le secteur des arts, spectacles et loisirs et celui de l'hébergement et des services de restauration. Ces deux secteurs d'activités représentaient 6777 emplois dans le havre au recensement de 2000, dont 61 % se trouvaient dans le secteur du havre situé à l'est de l'autoroute Bonaventure, comparativement à 39 % pour le secteur situé à l'ouest.

Tableau 4.7 Emplois et entreprises dans la production cinématographique et télévisuelle

Sous-secteurs	Emplois - Havre élargi	% du total de Montréal ¹	Établissements Havre élargi	Emplois totaux Montréal ¹	Établissements Montréal ¹
Prod. films et vidéos	4 316	83%	143	5 224	226
Enregistrement sonore	314	72%	34	439	64
Télédiffusion	5 152	100%	8	5 152	8
Télévision spécialisée	202	92%	3	219	5
Agents d'artistes	66	50%	13	132	33
Total	10 050	90%	201	11 166	336

¹ Territoire de la ville de Montréal avant les fusions municipales.

Source : Ville de Montréal, RÉEM 2000.

4.4.4 Activités reliées à l'industrie de la production cinématographique, télévisuelle et multimédia

Le havre de Montréal est, avec le centre-ville, une véritable pépinière pour les secteurs de la production cinématographique, télévisuelle et multimédia et l'ensemble de leurs artisans et professionnels (voir les zones et les points orangés sur la figure 4.8 indiquant la localisation des principaux établissements).

À l'échelle de la région métropolitaine de Montréal, la figure 4.3, qui fait état des secteurs d'activités économiques ayant connu la plus forte croissance de l'emploi, montre jusqu'à quel point l'industrie de la production et de la distribution de films a été florissante depuis le début des années 1980. L'emploi a été multiplié par quatre dans ce seul secteur (+ 315 %).

Les tableaux 4.1 et 4.2 montrent l'importance que représentent l'industrie de l'information et l'industrie culturelle dans le havre, soit 7384 emplois ou 13,6 % du total des emplois sur le territoire d'analyse. Par comparaison, ces deux secteurs d'activités représentent 10,5 % de l'emploi dans l'arrondissement Ville-Marie où se concentrent ces entreprises et 5 % à l'échelle de l'île de Montréal.

On note en fait une forte concentration de cette industrie dans le centre-ville de Montréal, notamment à l'intérieur du territoire du havre et dans le corridor nord-sud du boulevard Saint-Laurent et de la rue Saint-Denis entre le Vieux-Montréal et l'extrémité nord du Plateau Mont-Royal.

Dans le havre, plus spécifiquement, la grande majorité des établissements (82 %) et des emplois (73 %) recensés pour cette industrie se situent dans la partie située à l'est de l'autoroute Bonaventure.

4.4.4.1 Cinéma et télévision

La Société du Havre de Montréal a voulu en savoir un peu plus sur ce phénomène de concentration des entreprises des secteurs cinématographique et télévisuel dans le havre et dans son voisinage immédiat. Une compilation spéciale a été effectuée à cet effet. Elle couvre un territoire un peu plus large que celui du havre et se situe dans le quadrilatère formé par la rue Fullum (limite est), la rue Atwater (limite ouest), le côté sud de la rue Sherbrooke (limite nord) et le fleuve (limite sud).

La compilation a été ventilée en cinq sous-secteurs d'activités (tableau 4.7), soit :

- production de films et de vidéos,
- enregistrement sonore,
- télédiffusion,
- télévision spécialisée,
- agents d'artistes.

C'est donc 90 % des emplois qui se retrouvent à l'intérieur du territoire compris entre les rues Fullum, Atwater, Sherbrooke et le fleuve. On retrouve notamment, dans le havre ou à immédiate proximité, tous les télédiffuseurs : Société Radio-Canada, Télé-Québec, Groupe TVA, TQS, Astral Média, Molstar Sports et Spectacle, Consortium de télévision Québec-Canada inc., le Réseau des sports (RDS) inc., auxquels s'ajoute maintenant la chaîne CFCE, établie à la Cité des Ondes après le recensement de l'an 2000.

On y retrouve également la plupart des boîtes de production privées de films et de télévision, ainsi que plusieurs écoles offrant un enseignement spécialisé, publiques et privées, dans la formation des métiers du cinéma, de la télévision et des nouveaux médias telles que :

- l'Institut national de l'image et du son (INIS),
- le Centre national d'animation et de design (Centre NAD),
- l'école de cinéma Mel's,
- les départements de communication de l'UQÀM et du CÉGEP du Vieux-Montréal,
- le département de cinéma de l'Université Concordia,
- le Centre des arts et technologie de l'imagerie du Collège Dawson,
- l'école des métiers de l'image et des nouveaux médias de la Commission scolaire de Montréal,
- Cyclone arts et technologie,
- Parlimage inc.,
- l'Institut Trébas.

C'est aussi dans le havre, plus précisément à la Cité-du-Havre et au Technoparc qu'on retrouve les studios Mel's Cité du Cinéma.

Enfin, les infrastructures de tournage (studios, équipements), la qualité des lieux de tournage, notamment le Vieux-Montréal et les zones industrielles anciennes du havre, les compétences reconnues internationalement

et le nombre important d'artisans et d'artistes du cinéma et de la télévision attirent à Montréal de nombreux tournages étrangers, canadiens et québécois. Selon le Bureau du cinéma et de la télévision de la Ville de Montréal, les productions cinématographiques et télévisuelles ont engendré des investissements directs de 830 millions de dollars, avec des retombées économiques de plus de 1,8 milliard de dollars en 2000.¹²

Plus que d'une industrie, nous sommes ici en présence d'une véritable grappe industrielle qu'il faut renforcer. Une des façons d'y parvenir serait peut-être de faire en sorte de mieux arrimer les entreprises du secteur multimédia avec l'industrie du cinéma et de la télévision en développant la post-production numérique, notamment pour les films étrangers. Cela reste à explorer.

4.4.4.2 Le secteur multimédia

L'industrie dite du multimédia est issue d'une convergence entre les activités de création de contenus (communications, arts, culture), celles de l'informatique (systèmes et logiciels) et celles des télécommunications (télédiffusion et réseaux).¹³ Depuis les années 1990, la région de Montréal s'est résolument inscrite dans le développement de ce secteur très dynamique de la nouvelle économie, à l'instar d'autres grandes agglomérations nord-américaines. Entre 1995 et 2001, le nombre d'entreprises œuvrant dans ce secteur dans la région de Montréal a plus que quadruplé, passant de 104 à 428.¹⁴ La crise boursière du NASDAQ du début des années 2000 a toutefois ralenti la croissance de ce secteur.

Sur les 428 entreprises de ce secteur, 369 (ou 86 %) avaient pignon sur rue dans la partie centrale de la ville de Montréal, incluant les arrondissements Ville-Marie, Plateau Mont-Royal, Outremont, une partie du quartier Côte-des-Neiges, Westmount et le quartier Pointe-Saint-Charles dans l'arrondissement Sud-Ouest.

À l'intérieur du territoire élargi¹⁵ du havre de Montréal, on retrouvait 230 de ces entreprises en 2001, soit 54 % du total recensé dans la région métropolitaine avec des concentrations relativement fortes dans le faubourg des Recollets, c'est-à-dire dans la Cité Multimédia en tant que telle, soit 53 entreprises (12,4 %), et dans le Vieux-Montréal, avec 47 entreprises (11 % du total de 428).

12. Ville de Montréal, Bureau du cinéma et de la télévision, *Rapport 2000*.

13. ROY, Philippe, *Structure d'entreprise et localisation intra-métropolitaine des activités en multimédia/web. Nouveaux enjeux stratégiques pour la proximité géographique*, Université de Montréal, département de géographie, novembre 2001, 104 pages.

14. ROY, Philippe, *Distribution spatiale des entreprises œuvrant dans le secteur du multimédia au centre de la région de Montréal*, 2001.

15. De Fullum à Atwater et de Sherbrooke au fleuve.



Figure 4.9
Le faubourg des
Récollets et la Cité
Multimédia.

Tout comme pour l'industrie cinématographique et télévisuelle, le corridor Saint-Laurent - Saint-Denis, allant jusqu'à la limite nord du Plateau Mont-Royal dans l'axe nord-sud, apparaît comme un prolongement de la masse critique d'entreprises se concentrant principalement dans l'arrondissement Ville-Marie. Toutefois, c'est dans cet axe que les premières entreprises multimédias se sont établies.¹⁶ En 1986, bien avant le développement de la Cité Multimédia, une entreprise pionnière s'y était déjà installée : Softimage.

En 2004, au moment de sa vente au groupe torontois Northam Realty Advisors, la Cité Multimédia abritait 117 entreprises employant 5600 travailleurs¹⁷, ce qui indique que la stratégie de développement et les mesures fiscales incitatives adoptées par le gouvernement du Québec ont produit leurs effets auprès des entreprises de ce secteur. Nous ne disposons pas des informations suffisantes pour déterminer la part des nouvelles entreprises créées dans la mouvance du développement de la Cité Multimédia, par rapport au nombre d'entreprises qui auraient relocalisé leurs activités pour bénéficier des mesures fiscales.

La taille moyenne des entreprises de la Cité Multimédia est de 48 employés. Toutefois, la taille réelle varie énormément d'une entreprise à l'autre. On y retrouve des micro-entreprises de deux ou trois personnes, des PME de taille appréciable, comme Discreet inc. (350 employés), et de grandes entreprises qui y ont établi des filiales, telles que CGI, Motorola, Telus et DMR.

Conclusion

L'économie du havre de Montréal a suivi le mouvement de tertiarisation de l'économie qui s'est accéléré depuis les années 1980. Partie du centre-ville de Montréal, elle s'apparente en cela à la structure économique du Centre des affaires, à quelques exceptions notables près :

- plus forte présence des administrations publiques (20 % des emplois);
- forte présence des infrastructures ferroviaires et portuaires;
- plus forte intensité de l'activité récréoculturelle et touristique grâce à l'arrondissement historique et aux équipements et activités du parc Jean-Drapeau (Casino, Grand Prix F1, La Ronde, etc.);
- maintien d'une base manufacturière significative à Pointe-Saint-Charles (20 % des emplois).

Tout comme le centre-ville, le havre concentre une forte proportion de l'emploi dans l'industrie tertiaire supérieure, soit 48 %.¹⁸

16. Société de développement du boulevard Saint-Laurent, *Le secteur Saint-Laurent : la première cité du multimédia au Québec*, décembre 2000, 21 pages.

17. Source : Radio-Canada, Nouvelles du 21 janvier 2004.

18. Ce qui ne signifie pas que l'ensemble de ces emplois soient des emplois spécialisés en tant que tels. Ce pourcentage fait référence à l'ensemble des types d'occupation dans les établissements concernés et non pas uniquement à des emplois professionnels ou cadres.